



Luxembourg, le 01.06.2018

Communiqué de presse

**Une table-ronde sur les questions de toxicomanie au Grand-Duché
à l'initiative de «Suchtverband Lëtzebuerg»**

Le congrès national De *Suchtverband verbënnt*, organisé en novembre 2017 par l'association «Suchtverband Lëtzebuerg» en coopération avec l'Université du Luxembourg, a réuni plus de 150 collaborateurs représentant les organismes gestionnaires de centres ou de services du secteur social œuvrant dans le domaine des addictions. Les différents experts réunis ont défini 6 sujets prioritaires pour le Luxembourg qui ont fait l'objet de groupes de travail afin d'échanger sur la problématique, les solutions et les attentes envers l'Etat.

Les résultats de ce travail ont été présentés au Ministère de la Santé et sont à présent rendus publiques et feront l'objet d'une présentation suivi d'une table-ronde avec les représentants des partis politiques et les journalistes le **lundi 11 juin 2018 à 14.30 au Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster.**

En 2016, afin de mieux pouvoir accomplir ses missions, l'association le *Suchtverband Lëtzebuerg asbl*. s'est constituée depuis le *Comité de coordination des services sociaux intervenants en toxicomanie (COCSIT)*. Parmi ses objectifs principaux, le *Suchtverband Lëtzebuerg* se propose d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et médias dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champ de la dépendance prise au large sens du terme.

Les revendications formulées lors du symposium De *Suchtverband verbënnt* en est une illustration et les 6 sujets retenus pour le Luxembourg à moyen et long terme sont :

1. L'accès universel aux soins
2. Les doubles diagnostics
3. Le vieillissement
4. Les jeunes et la dépendance
5. Les occupations
6. Les attentes additionnelles

1. Promouvoir l'égalité sociale pour l'accès aux soins

L'accès aux soins est actuellement lié à des conditions (de résidences, d'ouverture du droit au REVIS, etc.). Les solutions proposées concernent l'affiliation CNS universelle afin de garantir la prise en charge non discriminante et différenciée, et la fin de la période de carence. Les attentes envers l'Etat portent sur la définition des conditions d'accès transparentes.

2. Les doubles diagnostics

Nous comprenons par double diagnose, le diagnostic d'un trouble de dépendance et d'au moins un autre trouble psychique. Selon les expériences des experts de terrain, les maladies psychiques sont rarement traitées pendant les phases de sevrage lors de la prise en charge stationnaire.

Les solutions proposées portent sur la formation continue du personnel médical, paramédical et éducatif; les soins psychiatriques surtout à bas-seuil; l'ouverture des structures existantes pour les consommateurs de substances psychotropes; privilégier le traitement ambulatoire avant le stationnaire; la promotion d'échanges interdisciplinaires.

Les attentes institutionnelles envers l'Etat sont de soutenir la mise à disposition des ressources humaines qualifiées pour le diagnostic (stationnaire/ambulatoire) basé sur la classification internationale ICD 10 ; disposer d'un réseau professionnel performant ; mettre en place un case management basé sur le secret professionnel partagé ; instaurer un accès universel aux soins pour tous.

3. Consommateurs de substances psychotropes vieillissants

Il s'agit de personnes âgées de 40 ans et plus avec des caractéristiques que l'on retrouve dans la population non toxicomane à partir de 70 ans et plus. Les solutions proposées consistent à renforcer et développer ou créer les ressources et institutions nécessaires; garantir l'accès à l'assurance-dépendance et aux centres intégrés pour personnes âgées; combattre les inégalités sociales et garantir l'accès aux soins et aux hôpitaux; former les professionnels en addictologie, gériatrie et soins en fin de vie; instaurer une formation en addictologie à l'Université du Luxembourg.

Les attentes institutionnelles envers l'Etat sont de soutenir la mise à disposition des ressources humaines qualifiées ainsi que les ressources financières nécessaires ; de maintenir à organiser des groupes de travail interministériels ; inciter les organismes publics et conventionnés à créer des structures spécifiques ; commanditer une étude relative aux besoins des toxicomanes vieillissants.

4. Les jeunes et les addictions

Il est important que les jeunes, consommateurs ou non, soient accompagnés dans leur développement vers l'âge adulte. Les solutions visent à renforcer le travail de prévention des addictions et de réduction des risques auprès des enfants, des adolescents et jeunes adultes; former davantage les professionnels; développer des formations en collaboration avec diverses institutions; développer des plans d'intégration des jeunes au niveau des communes; faire des actions «grand public» (campagnes).

Les attentes envers l'Etat sont de donner les ressources humaines et financières nécessaires ; œuvrer pour que cesse la stigmatisation des jeunes dépendants ; décriminaliser les jeunes consommateurs et de créer un centre thérapeutique stationnaire.

5. Développement de mesures occupationnelles bas-seuil

Au Luxembourg il n'existe pas de structures de mises au travail pour consommateurs actifs de psychotropes, surtout pour les toxicomanes vieillissants. Les solutions proposées sont la création de structures d'activation socio-professionnelle de type bas-seuil pour une population présentant une consommation équilibrée se distinguant des ateliers thérapeutiques et des mesures d'activité d'intégration professionnelles du Revis.

Les attentes envers l'Etat sont de promouvoir la mise en place d'une collaboration intercommunale et interministérielle vu la complexité du sujet.

6. Les attentes additionnelles

- ✓ Continuer à élaborer des réponses aux mésusages de drogues et aux addictions avec l'ensemble des ministères compétents en la matière ;
- ✓ Décliner les plans d'actions nationaux au niveau communal et intercommunal ;
- ✓ Développer des structures bas-seuil et de *housing first* pour des personnes dépendantes de tout âge ;
- ✓ Promouvoir la formation de base, la formation continue et la formation spécifique pour le corps des professionnels concernés (étudiants, instituteurs, professeurs, thérapeutes, travailleurs sociaux, médecins et personnel soignant des hôpitaux et établissement de soins) ;
- ✓ Favoriser l'échange de bonnes pratiques tant au niveau national qu'international ;
- ✓ Continuer à promouvoir une culture de recherche et d'évaluation scientifique.

Contact pour de plus amples informations :

Personne de contact :

jean-nico.pierre@jdh.lu

Tel : 4910401

Jean-Nico PIERRE,

Président du Suchtverband Lëtzebuerg asbl.

www.suchtverband.lu